

Réf: Dossier N° 110749

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES REALISATIONS » en abrégé « SIDR »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody riviera 3, rond point, face a CAP NORD, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/05/2022 reçus par Me Ginette OKOUE-KODJO, et enregistrés au CEPICI le 24/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DES REALISATIONS » en abrégé « SIDR »

Objet : L'étude, le conseil et la réalisation de tous travaux de bâtiments ; La construction, l'entretien, l'aménagement, la réfection des bâtiments et l'exploitation de tous Immeubles pour le compte de tous tiers ; Le génie civil et tous travaux publics en général ; L'achat, la vente, la gestion, l'exploitation et l'administration de tous terrains bâtis ou non bâtis ; La décoration intérieure et extérieure des maisons et des bureaux ; L'achat et la vente de mobilier et d'accessoires de décoration - La fourniture et la location de matériels et de produits d'entretien ; La prestation de tous services se rapportant à l'immobilier ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody riviera 3, rond point, face a CAP NORD, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme MAKI MARIA DOLORES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03521 du 23/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27783/GTCA/RC/2022 du 23/06/2022

